

## Riviera - Chablais

## Rennaz

# Les travaux ont démarré sur le site du futur hôpital

**Les derniers écueils qui entravaient la construction du complexe sont franchis. Le premier coup de pioche a été donné**

David Genillard

Une piste à tracer, des arbres à abattre, une couche de terre végétale à dégrapper: les travaux sur le site du futur Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz n'en sont qu'à leurs balbutiements, mais le chantier est bel et bien en marche, sur la parcelle de La Grange des Tilles, depuis le 13 novembre.

Le permis de construire du complexe de 304 lits, devisé à 315 millions de francs, avait été délivré le mois dernier (24 heures du 23 octobre). Deux derniers écueils se dressaient alors sur le chemin du projet. Dont un recours à la Cour de droit administratif et privé portant sur l'adjudication de ces travaux de terrassement. «Ce recours a été retiré», annonce Marc-Etienne Diserens, président du conseil d'établissement. Autre procédure qui laissait encore planer le doute sur le déroulement du chantier: l'aménagement du canal Pra-Riond, qui doit permettre l'évacuation des eaux de surface dans ce secteur. L'autorisation délivrée par l'Etat le 16 octobre dernier n'a fait l'objet d'aucun recours.

Un double feu vert dont se réjouit le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard. «Dans ce dossier, nous avons franchi les étapes les unes après les autres. Mais tant que les trax ne sont pas entrés en action, on s'inquiète. C'est une belle satisfaction de voir ce chantier démarrer, de surcroît dans un timing pas si éloigné de celui qui était annoncé (ndlr: le début des travaux était espéré pour juillet-août). Pour un projet de cette ampleur, on peut parler d'un petit exploit.»

Cette étape préparatoire devrait durer jusqu'au mois de mars prochain. Il s'agira d'amener 63 000 m<sup>3</sup> de matériaux de remblai - soit l'équivalent de 6300 camions - afin de surélever le terrain pour permettre l'écoulement des eaux de pluie aux abords de l'hôpital.

## Ultimes incertitudes

Restent toutefois deux ultimes incertitudes. «Pour ces travaux de



Les travaux préparatoires ont commencé sur la parcelle qui accueillera l'Hôpital Riviera-Chablais. Sa construction commencera réellement au printemps. CHANTAL DERVEY

## 63 000

En mètres cubes, le volume de terre qui devra être amené sur le site durant les travaux préparatoires, afin de remblayer le terrain actuel et permettre l'écoulement de l'eau de pluie.

## Les dates-clés

**2001** Déclaration commune des gouvernements vaudois et valaisan pour la réalisation d'un hôpital sur un site unique pour la Riviera et le Chablais.

**Janvier 2004** Signature d'un protocole d'accord entre l'Hôpital Riviera et l'Hôpital du Chablais. En septembre, le gouvernement vaudois entérine le choix du terrain de La Grange des Tilles, à Rennaz.

**Décembre 2008** Approbation du projet de convention par les deux Conseils d'Etat.

**Avril 2011** Présentation du projet architectural lauréat.

**Mai 2012** Les Grands Conseils acceptent la construction du futur hôpital.

**Octobre 2013** Le permis de construire est délivré.

remblayage, nous sommes tributaires des conditions météo de cet hiver», souligne Karl Halter, coordinateur du projet.

En parallèle, le comité de direction devra encore désigner l'entreprise qui assurera la construction de l'établissement. «Cette étape est complexe et doit suivre une procédure très précise, explique Marc-Etienne Diserens. L'appel d'offres qui s'est terminé fin septembre a donné lieu à cinq candidatures. Chacune représente 15 à 20 classeurs fédéraux qu'il faut étudier. Nous devrions

pouvoir adjuger les travaux au début de l'année prochaine. Cette décision sera assortie d'un délai de recours. Mais si tout se passe bien, la construction à proprement parler de l'Hôpital Riviera-Chablais démarrera en avril.»

Le chantier durera «trois bonnes années», indique le président du conseil d'établissement. En attendant, les responsables du centre hospitalier ne chômeront pas. «Il y a toute une organisation à adapter afin d'être prêt pour l'ouverture en 2017.» (Lire ci-dessous.)

## Dix chantiers à mener

● Les ouvriers sont entrés en action à Rennaz, mais la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais passera aussi par une série de chantiers de prime abord moins tangibles. Leur but? Organiser le fonctionnement du futur centre: «Nous en avons défini dix qui seront prioritaires, détaille Marc-Etienne Diserens, président du conseil d'établissement. L'un d'eux est mené actuellement: nous négocions les conventions collectives de travail de différents corps de métier.»

L'adaptation du système informatique et la gouvernance du complexe figurent également à l'agenda des trois ans à venir. Le premier de ces chantiers arrivera à son terme le 1er jan-

vier prochain: «Dès cette date, l'entité Hôpital Riviera-Chablais exploitera l'ensemble des hôpitaux de la Riviera et du Chablais», explique Marc-Etienne Diserens. C'est Pascal Rubin qui en assurera la direction. Ce cap n'aura aucune incidence dans l'immédiat sur les conditions de travail du personnel. «Les nouvelles CCT n'entreront en vigueur qu'en 2015», ajoute le président. Qui signale que le repas d'entreprise de fin d'année réunira le mois prochain, pour la première fois, les employés du Chablais et de la Riviera. «La moitié du personnel est inscrit, ce qui est au-dessus de la moyenne habituelle. Cela témoigne de la dynamique qui règne au sein de notre équipe.»

## Riviera-Chablais

### Le Phare a un nouveau gardien

La nouvelle coordinatrice du Phare pour Riviera-Chablais vient d'être nommée. Il s'agit de Véronique Monnet, qui assurera les permanences les lundis, mercredis, jeudis et vendredis matin (021 321 41 67). Ce service de relève, créé il y a plus de vingt ans par Pro Infirmis Vaud, soutient les personnes qui s'occupent d'un enfant ou d'un adulte atteint dans sa santé. Grâce à cette prestation, les proches aidants peuvent trouver le temps de remplir leurs propres obligations. www.phare-proinfirmis.ch. **C.BO.**

## Le chiffre

# 24

C'est le nombre de conseillers communaux de Blonay qui ont refusé mardi soir la prise en considération d'une pétition. Vingt l'ont acceptée, 4 se sont abstenus. Paraphé par 700 personnes, le texte demandait à la Municipalité de présenter sans délai un projet pour la création de la Crèche-Garderie Mon Foyer. Elle est donc classée. Demeure une motion allant dans le même sens. Elle a été avalisée dans le courant de l'année par 60% de ces mêmes élus. Un préavis sera présenté par l'exécutif au printemps. **C.BO.**

## Riviera

### Guignol et les Pirates en tournée

Mr Prin, marionnettiste lyonnais formé par son grand-père, présentera son spectacle itinérant Guignol et les Pirates sur la Riviera à quatre reprises. Mr Prin et Guignol se produiront vendredi à Jongny (salle polyvalente à 16 h 15), samedi à La Tour-de-Peilz (salle Courbet à 11 h et à 16 h), dimanche à Corsier-sur-Vevey (grande salle à 16 h) et le 7 décembre à Vevey (Galerie Lac, ruelle des Anciens-Fossés à 11 h et à 16 h 30). Informations complémentaires et prix d'entrée sur www.ringland.ch. **C.BO.**

## Lavey-Morcles

### Le budget intègre de nouveaux frais

Comme pour tout budget qui se respecte, la prudence a prévalu au moment d'établir les prévisions 2014 pour le ménage communal de Lavey-Morcles. Néanmoins, les autorités, fortes des marges générées en 2011 et 2012, prévoient de nouvelles dépenses l'an prochain, comme l'attribution d'un mandat forfaitaire à un bureau d'ingénieur-conseil pour aider les municipaux dans les dossiers techniques complexes. Le budget s'annonce déficitaire de 277 000 francs pour un montant global de 3,3 millions. **F.W.D.M.**

## Le syndic boéland veut déposer une plainte

Après l'article de 24 heures qui pointait du doigt le chef du Service des domaines et bâtiments, Lyonel Kaufmann brandit la menace d'une plainte pénale pour identifier l'auteur des fuites

«Ces faits sont graves et répréhensibles pénalement pour celles et ceux qui les auraient commis. Je dois donc faire la lumière sur l'origine de ces violations.»

Syndic de La Tour-de-Peilz, Lyonel Kaufmann ne mâche pas ses mots dans le communiqué transmis lundi aux employés de la Ville et à une poignée de médias. Le socialiste réagit à l'article publié jeudi dernier dans 24 heures et évoquant les «grosses bourdes» commises ces dernières années par le Service des domaines et bâtiments et le licenciement possible de deux dessinatrices consécutif à l'externalisation de la gestion des immeubles locatifs. Le Conseil communal doit encore se prononcer sur ce dossier qui fait l'objet d'un débat politique particulièrement musclé.

Le chef du service, par ailleurs, est pointé du doigt par un membre de l'administration: «Il a de la peine à dépenser pour des rénovations pourtant nécessaires.»

Des fuites qui ont fait bondir Lyonel Kaufmann: «Tout cela porte atteinte à l'intégrité professionnelle et personnelle d'un membre de l'administration communale et comporte des informations internes qui violent les principes du secret de fonction et du devoir de réserve.»

Le syndic invite donc «les personnes ayant violé leur devoir de réserve» à se manifester d'ici à lundi prochain. Dans le cas contraire, il brandit la menace d'une plainte pénale contre X. Lyonel Kaufmann annonce qu'il fera le

point sur cette situation lundi prochain, en fin de journée.

Contacté hier, l'édile ne souhaite pas commenter le fond de l'affaire. Il explique pourtant pourquoi ce communiqué a été envoyé aux collaborateurs de la Commune: «Il convenait de clarifier certaines choses. Dans la situation actuelle, tout le monde risque de se regarder en chiens de faïence. On ne peut pas travailler au quotidien de cette façon. Tout comme on ne peut pas s'en prendre à un membre de l'administration communale et en faire écho sur la place publique.»



«Dans la situation actuelle, tout le monde risque de se regarder en chiens de faïence. On ne peut pas travailler au quotidien de cette façon»

Lyonel Kaufmann, syndic socialiste de La Tour-de-Peilz

Le communiqué mentionne en outre «un climat délétère de suspicion au quotidien» susceptible de gangrener la ville. Ce climat s'est-il déjà installé dans les bureaux de l'administration? Lyonel Kaufmann ne désire pas répondre à la question et préfère calmer le jeu: «Il faut désormais que le fonctionnement de la Commune redevenue normal.» **R.D.**

## Timide succès pour les conférences de la police

Police Riviera a attiré une cinquantaine de personnes aux trois conférences publiques organisées ce mois

«On ignore totalement si notre démarche attirera dix personnes ou si elle en drainera cent», s'interrogeait Ruben Melikian, le commandant de Police Riviera, dans les colonnes de 24 heures, il y a un mois.

Au final, la troisième conférence publique mise sur pied par la police a déplacé 24 personnes à Vevey mardi soir. Quelques jours plus tôt, 20 personnes ont assisté à la conférence organisée à Montreux et 8 autres à La Tour-de-Peilz. La démarche, une première dans la région, visait à présenter la structure actuelle et la philosophie animant les 110 agents qui sillonnent la région. Elle a donc été couronnée d'un engouement relatif: «A mon sens, ces affluences modestes témoignent du climat plutôt serein qui règne sur la Riviera en matière de sécurité, a analysé, hier, le commandant. Nul doute que si nous vivions dans une banlieue française dite sensible, les gens auraient participé en nombre.»

Une théorie que confirme la réalité du terrain: le nombre d'interventions policières pour troubles à l'ordre public est en diminution cette année dans la région par rapport à 2012.

Chargé de prévention, Pierre-André Emery note, lui, que les

questions soulevées portaient surtout sur la problématique de la circulation et que ces présentations pourront être réitérées devant d'autres auditoires. Une association a d'ailleurs déjà manifesté son intérêt.

A noter que les conférences détaillaient aussi l'organigramme de l'association de communes Sécurité Riviera. Un organe qui regroupe déjà les forces de police, les ambulances et la protection civile. Et qui intégrera, dès le 1er janvier prochain, les services de défense incendie (SDIS). «Une organisation unique dans le canton», fait remarquer Michel Franccy, secrétaire général de Sécurité Riviera.

Les dix Communes de l'ancien district de Vevey ont déjà accepté l'intégration des SDIS. Charge, ce soir, aux membres du Conseil intercommunal de Sécurité Riviera d'avaliser le règlement auquel seront soumis les quelque 360 sapeurs (dont 350 volontaires) actifs de Chardonne à Veytaux.

Si le nouveau règlement ne changera pas la mission des pompiers au quotidien, Michel Franccy regrette le peu de latitude dont jouissent les élus locaux désireux d'apporter d'éventuelles modifications. «Le règlement type, édicté par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) et le Service juridique et législatif du Canton, ne laisse que très peu de marge de manœuvre aux membres du Conseil intercommunal.» **R.D.**